

Les Autochtones de Bolivie et d'Équateur, des sources d'inspiration

Entrevue avec Denis Langlois

Emiliano Arpin-Simonetti

Number 790, May–June 2017

Amériques : la longue marche des peuples autochtones

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85488ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arpin-Simonetti, E. (2017). Les Autochtones de Bolivie et d'Équateur, des sources d'inspiration : entrevue avec Denis Langlois. *Relations*, (790), 26–30.

LES AUTOCHTONES DE BOLIVIE ET D'ÉQUATEUR, DES SOURCES D'INSPIRATION

ENTREVUE AVEC DENIS LANGLOIS

*Au cours des dix dernières années, la Bolivie et l'Équateur se sont imposés comme des figures phares pour les luttes autochtones à travers les Amériques. Dans les deux pays andins à forte population indigène, une «révolution démocratique» a permis d'adopter une nouvelle constitution qui reconnaît le caractère plurinational de l'État et intègre plusieurs concepts issus de la cosmovision des peuples autochtones – comme le Bien vivre et le respect de la Terre-Mère. Nous en avons discuté avec le politologue Denis Langlois, professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa et auteur du livre *Le défi bolivien* (Athéna, 2008).*



En 2006, Evo Morales est devenu le premier indigène à assumer la présidence de la Bolivie. Pouvez-vous nous rappeler le contexte de son arrivée au pouvoir et les mesures-phares prises par son gouvernement ?

Denis Langlois: L'arrivée au pouvoir d'Evo Morales survient alors que plusieurs crises importantes se conjuguent, entre 2000 et 2005. Celles-ci reposent entre autres sur des contradictions liées au modèle de développement néolibéral adopté depuis la fin des dictatures. Dans les années 1980-1990, la Bolivie, une «référence» pour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), applique en effet les plans d'ajustement structurel et privatise plusieurs secteurs de l'économie, ce qui creuse davantage l'inégalité socio-économique entre peuples autochtones et populations non autochtones.

Mais en même temps, cette période marque une résurgence des mobilisations autochtones, dont un des moments forts fut la première marche pour la dignité, la terre et le territoire, en 1990, qui a réuni les 34 peuples des terres basses avec ceux des hauts plateaux andins, Aymaras et Quechuas, qui représentent

à eux seuls 55% de la population bolivienne. Peu à peu, les peuples autochtones s'éloignent des partis traditionnels et créent de nouvelles organisations politiques, en particulier l'Instrument politique pour la souveraineté des peuples, en 1995, qui deviendra le Mouvement vers le socialisme (MAS), le parti politique dirigé par Evo Morales, en 1999.

Les crises importantes précédant l'arrivée du MAS au pouvoir marquent la consolidation des mouvements autochtones et sociaux, dont les mobilisations se soldent par plusieurs victoires : annulation du projet de privatisation de l'eau à Cochabamba en 2000 ; retrait d'une loi sur les impôts des salariés, concoctée en février 2003 par le FMI et le gouvernement ; abandon de l'exportation du gaz bolivien via le Chili en octobre 2003, après une mobilisation générale violemment réprimée forçant le président Sánchez de Losada à démissionner et à s'enfuir aux États-Unis ; et, enfin, éviction de son remplaçant, Carlos Mesa, après son refus de promulguer la loi adoptée par le Congrès haussant substantiellement les redevances sur l'exploitation des hydrocarbures.

Des élections anticipées sont alors tenues, en décembre 2005, et le MAS d'Evo Morales l'emporte haut la main dès le premier tour, sur la base de deux grandes revendications : le contrôle national des hydrocarbures et la tenue d'une assemblée constituante pour refonder la Bolivie. Morales mettra d'abord en œuvre la «nationalisation» des hydrocarbures, consistant surtout à rehausser les redevances des compagnies pétrolières. Cette mesure ne tarde pas à générer de nouveaux revenus pour l'État, lui permettant de réaliser d'importants travaux d'infrastructures et de réduire sa dépendance à l'égard du

financement extérieur. D'autant que, conjonctuellement, cette période est marquée par une forte augmentation du prix des matières premières à l'échelle mondiale. On mettra aussi en œuvre des programmes sociaux plus ciblés, en matière de retraite, d'éducation et de santé, notamment.

Quant à l'assemblée constituante, il s'agit d'une revendication autochtone depuis la grande marche de 1990, qui exigeait aussi la reconnaissance des droits collectifs et territoriaux des peuples indigènes, de leurs langues et de la plurinationalité de l'État bolivien. Cette refondation était en outre demandée par des non-Autochtones, tels certains secteurs de la classe moyenne, des coalitions féministes mixtes et des syndicats souhaitant rompre avec le modèle néolibéral.

La première période du gouvernement Morales (2006-2009) est toutefois marquée par de vives tensions entre l'oligarchie régionaliste et le nouveau gouvernement. L'opposition autonomiste dans les départements de l'est bolivien affichait largement le slogan «*Fuera el Indio*» («*Dehors l'Indien*»), notamment à Santa Cruz lors des consultations de l'assemblée constituante; des violences racistes anti-indigènes ont eu lieu, comme à Sucre en 2008; des paysans autochtones sont massacrés, en août 2008, dans le département du Pando; le président est devenu *persona non grata* dans les départements de l'est bolivien; on assiste à des tentatives de déstabilisation et même à un coup d'État larvé, en septembre 2008. Malgré leurs fortes pressions, les élites traditionnelles échoueront. Les organisations autochtones serreront les rangs derrière le gouvernement et réussiront à faire entendre leur voix. Rassemblées au sein d'un pacte d'unité, elles développeront une proposition commune –entre autres sur l'État plurinational, sur les droits des nations, la Pachamama (Terre-Mère), le Bien vivre (*Vivir Bien* ou *Buen Vivir* en Équateur)– qui sera entendue par l'assemblée constituante, elle-même composée de plusieurs représentants autochtones. La nouvelle Constitution sera finalement promulguée en février 2009.

La nouvelle Constitution inclut en effet des dispositions fondées sur la cosmogonie des peuples autochtones. Traduit-elle pour autant une décolonisation de l'État bolivien ?

D. L. : Il y a dans cette Constitution une rupture importante avec la philosophie occidentale concernant les rapports avec la nature, rupture incarnée entre autres par le concept du *Vivir Bien*. Celui-ci exprime une cosmogonie répandue chez les peuples autochtones à travers le monde voulant que la Terre ne nous appartienne pas: nous appartenons à la Terre; nous en faisons partie. Leur relation à la Terre n'en est pas une d'appropriation, mais d'interdépendance et de réciprocité entre différentes espèces vivantes et avec les éléments non vivants de la nature. C'est une vision qui conçoit aussi le temps de manière cyclique plutôt que linéaire, le tout étant en rupture avec une conception anthropocentrique de l'univers.

Dans la nouvelle Constitution bolivienne, ce rapport original à la Terre a été traduit en clauses sur le respect des cycles écosystémiques pour assurer la préservation et la pérennité de la nature. Il y a des dispositions faisant prévaloir ce respect sur

les profits qu'on peut tirer de l'exploitation de la terre dans différents domaines: agriculture, secteur minier, exploitation des ressources naturelles renouvelables ou non. L'État se voit donner un rôle de fiduciaire et non de propriétaire de ces ressources. Dans la même veine, une clause limite la superficie de terre appropriable: un individu ne peut posséder plus de 5000 hectares, soit 50 km². La Constitution prévoit aussi que la terre remplisse une fonction sociale et économique et interdit qu'elle soit un objet de spéculation. De ce point de vue, la critique radicale que porte le *Vivir Bien* sur les concepts de développement et de propriété régissant nos rapports avec la nature est tout à fait la bienvenue. Notre concept de propriété, hérité du droit romain (*usus, fructus, abusus*), nous permet en effet de faire usage de la terre, de jouir de ses fruits, mais aussi de l'aliéner, voire de la détruire.

Cela dit, il faut se garder de mythifier le discours constitutionnel. D'une part, parce que le gouvernement d'Evo Morales a dû faire des concessions importantes, par exemple aux grands propriétaires terriens de l'est du pays. Pour cesser leur boycott du processus constituant, ces derniers ont obtenu, entre autres, la non-application de la clause sur le maximum de terre appropriable avant février 2009, date de ratification de la nouvelle Constitution. Cela leur a permis de conserver leurs *latifundios* dans la partie orientale du pays et en Amazonie.

D'autre part, les peuples autochtones n'ont pas tous les mêmes intérêts ni la même histoire. S'ils partagent, il est vrai, une relation originale à la terre, ils n'ont pas nécessairement la même position sur son usage et sur les questions de déve-

La plurinationalité affirmée par ces deux pays représente un défi immense pour le modèle de l'État-nation moderne.

veloppement, entre autres. Le conflit qui s'est déroulé en 2011 sur le Territoire indigène du Parc naturel Isiboro Sécure (TIPNIS), au centre de la Bolivie, l'illustre. Le gouvernement Morales a voulu construire une route transrégionale en plein cœur de ce territoire indigène protégé, ouvrant ainsi cette zone de forêt tropicale au commerce et à l'exploitation des ressources forestières et gazières. Les peuples indigènes qui vivent sur ce territoire et s'adonnent à des activités liées à une autre conception du Bien vivre se sont opposés au projet. En revanche, des paysans autochtones de l'altiplano ayant migré dans une zone limitrophe du TIPNIS et cherchant plutôt à élargir leurs cultures de feuilles de coca, eux, se sont montrés favorables au projet et ont fortement milité pour la construction de cette route¹.

Le président Morales, d'origine aymara et lui-même ancien cultivateur de coca, a voulu forcer la réalisation de ce projet, sans même consulter préalablement les peuples autochtones habitant le TIPNIS. Ce droit à la consultation préalable, intimement lié aux concepts du *Vivir Bien* et de la plurinationalité, est pourtant garanti par la nouvelle Constitution, par la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), ratifiée par la Bolivie, et par la Déclaration des Nations



Eruoma Awashish, *Aile d'outarde*, 2014, acrylique sur toile, 91,44 x 60,96 cm

unies sur les droits des peuples autochtones, laquelle a force de loi en Bolivie. Au final, en dépit des opérations de division, de répression, de détention et de criminalisation des opposants, leur nouvelle grande marche pour la dignité et le territoire forcera le gouvernement Morales à respecter ce droit. On voit donc qu'entre l'affirmation de principes constitutionnels et leur application, il peut y avoir de grandes divergences, voire des conflits majeurs.

Quelles ressemblances et quelles différences existe-t-il avec l'expérience de l'Équateur sur ces enjeux ?

D. L. : Rafael Correa, président du mouvement Alianza País, arrive au pouvoir en 2006, lui aussi après une succession de crises depuis l'année 2000. Dans le cadre de la « révolution citoyenne » que connaît alors l'Équateur, il lancera rapidement un processus qui aboutira à l'adoption, en septembre 2008, d'une nouvelle Constitution. La CONAIE, principale organisation autochtone du pays, participera au processus constituant de 2007-2008, à l'instar des mouvements écologistes, féministes et de la jeunesse. Elle contribuera à faire adopter le principe du *Buen Vivir*, un chapitre sur les droits de la nature et la reconnaissance du caractère plurinational de l'État. Bien que le texte de 2008 élargisse la reconnaissance des droits des peuples autochtones, ces derniers, par leurs mobilisations des années 1990, avaient déjà obtenu des gains importants dans la constitution de 1998 – en matière de droits

territoriaux, de démocratie, de lutte contre la corruption et de droit à la consultation préalable.

Rapidement toutefois, comme plusieurs personnalités et organisations ayant appuyé Rafael Correa en 2006, la CONAIE se dissociera de ce gouvernement à compter de 2008, notamment à cause de deux projets de loi favorisant l'extraction à grande échelle de ressources naturelles : un sur les eaux, qui sera suspendu puis adopté en août 2014, l'autre sur les mines, adopté dès 2009 sous la pression d'un Canada très actif dans ce secteur là-bas.

Pour ce qui est de la plurinationalité, qui se distingue du multiculturalisme, elle suppose la mise en œuvre effective de l'égalité des peuples entre eux, égalité inséparable du droit des peuples à l'autodétermination. Je précise que ce droit n'est pas explicitement reconnu aux peuples autochtones dans la Constitution équatorienne, alors qu'il l'est dans celle de la Bolivie. Mais dans les deux pays, un des mécanismes clés qui fut reconnu et qui permet d'assurer l'égalité des nations et de dépasser le colonialisme est le droit à la consultation préalable, libre et informée, en vue d'obtenir le consentement sur tout projet de loi ou de développement affectant les territoires autochtones.

C'est toutefois là que le bât blesse, car ce droit n'est pas mieux appliqué en Équateur qu'en Bolivie. Un exemple parmi d'autres : en 2007, Correa récupère un projet emballant de transition énergétique visant à laisser inexploités trois puits pétroliers situés dans la réserve de biodiversité du Parc Yasuni ; en

échange, il invite la communauté internationale à compenser l'Équateur à hauteur de 50% des bénéfices escomptés, mais les compensations ne viennent pas. Alors, en 2013, malgré l'opposition à l'exploitation (70% selon certains sondages), le président Correa annonce l'abandon du projet, sans consultation auprès des peuples habitant le territoire.

Yasunidos, le groupe coordonnant l'opposition nationale, récolte alors les signatures nécessaires à la tenue d'un référendum d'initiative populaire (mécanisme prévu par la nouvelle Constitution). Mais la Cour nationale électorale – nommée par le gouvernement Correa – invalide l'initiative sous prétexte de signatures en doublons. L'exploitation pétrolière est donc autorisée par le Parlement, contrôlé par Alianza País. Au final, les dispositions constitutionnelles prévoyant le Bien vivre, le droit à la consultation préalable et les mesures de contrôle démocratique de l'État sont devenues des coquilles vides aux yeux de plusieurs secteurs de la population.

Ainsi, en Bolivie comme en Équateur, ce qui est en cause, ce sont des conceptions divergentes du développement et du Bien vivre. On assiste davantage à une volonté de consolidation d'un capitalisme d'État, pour raffermir une révolution nationale « inachevée », qu'à l'émergence d'un nouveau modèle de communauté politique. Il y a certes eu imposition de limites au modèle néolibéral, surtout par une meilleure redistribution des revenus de l'État ayant contribué à améliorer sensiblement la condition socioéconomique de couches marginalisées de la population, lesquelles ont retrouvé une cer-

taine dignité. Mais cela n'est-il pas le propre d'un modèle connu, la social-démocratie ?

Là où il y a nouveauté, toutefois, c'est plutôt dans les initiatives locales et régionales de communautés autochtones et non autochtones, pour un Bien vivre distinct du « toujours plus » matériel ou financier, y inclus chez des communautés dites « pauvres ». Trop souvent cependant, le gouvernement central cherche à museler de telles initiatives de transition basées sur le Bien vivre, au nom d'un « développement » qui reste dépendant de l'exportation de matières premières et de l'extraction de ressources naturelles. Est-il possible d'agir autrement dans le contexte international actuel ? Plusieurs acteurs et actrices du processus constitutionnel, tant en Bolivie qu'en Équateur, croient que oui.

Malgré ces dérives, la plurinationalité inscrite dans la Constitution de la Bolivie et celle de l'Équateur peut-elle inspirer une plus grande reconnaissance politique des peuples autochtones ailleurs dans les Amériques ?

D. L. : La plurinationalité affirmée par ces deux pays représente un défi immense pour l'État-nation moderne. Toutefois, elle n'est pas un modèle politique clairement défini, du moins pour le moment. En Bolivie, une Loi-cadre sur les autonomies et la décentralisation a bien été adoptée, en 2010. Elle délimite les statuts d'autonomie, entre autres ceux des communautés autochtones. Toutefois, cette loi a imposé une procédure si

DANS LE VENTRE DES PEUPLES

Natasha Kanapé Fontaine

L'auteure est poète

Au cours des huit dernières années, je suis entrée dans une quête extraordinaire qui est encore loin de se terminer : réapprendre l'innu-aimun, première langue que j'ai apprise et la seule que j'ai parlée jusqu'à mes cinq ans.

C'est en 1996 que ma famille a déménagé en ville. À Baie-Comeau, à 45 km au nord-est de Pessamit. Les souvenirs de la réserve, début 1990, se mélangent avec ceux de la ville. Perte de ma grand-mère maternelle, séparation de mes parents, alcoolisme, intimidation et discrimination à l'école. Et sans en être consciente, avançaient, en parallèle, l'apprentissage accéléré du français, la perte de la langue innue, la déconnexion d'avec mon village natal et ma culture, faute de transmission dans cette nouvelle vie urbaine, en région.

Ce n'est que beaucoup plus tard, à 23 ans, que j'ai appris que mon grand-père Fontaine était de ceux que l'on appelle *kamanitushit* dans la tradition innue, soit « ceux qui parlent aux êtres invisibles ». Un « chamane », comme disent certains, même si je n'aime pas ce mot, qui ne rend pas justice au rôle de guide spirituel. La pression sociale catholique, la vieillesse

et la déconnexion d'avec le territoire ont tôt fait d'avoir raison de ce rôle chez mon aïeul. Ce n'est qu'aujourd'hui que je déterre, petit à petit, les mythes et les visions qui habitaient sa conscience physique et environnementale. Intuition qui m'a projetée vers de nouvelles connaissances enfouies dans notre langue.

Comme je le disais, ma quête extraordinaire est encore loin d'être terminée. Je ne suis pas encore parvenue à mon but ultime : parler à nouveau couramment l'innu-aimun.

Cette « chasse » identitaire est devenue une épopée qui m'a menée aux quatre coins du monde, avec la poésie comme arme et comme guide. Et, redécouvrant l'innu-aimun, j'ai compris à quel point cette langue s'est forgée par son lien à la terre et combien les langues autochtones sont de précieux enseignements sur l'histoire du territoire où l'on vit. Elles sont marquées par le traumatisme lié à la colonisation partout au Canada. Une déconnexion – une rupture, une faille, un gouffre – s'est opérée et des mots et des savoirs précis à propos des différents territoires se sont perdus.

Retourner aux traditions n'est pas une chose facile. Les conséquences de la honte de la tradition inculquée dans les pensionnats pour enfants autochtones sont persistantes. Depuis, nombreux sont ceux qui ont peur de la tradition ou qui jugent les traditionalistes. L'opinion publique, dépendamment des communautés, n'est pas toujours en leur faveur. Malgré cela, des artistes, des jeunes et des personnes qui traversent une période difficile se tournent de plus en plus vers les céré-

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec le dossier au www.revuerelations.qc.ca

lourde qu'elle a plutôt compliqué le processus auparavant enclenché de reconnaissance légale de territoires autochtones ancestraux. Du reste, depuis 2010, le nombre de communautés ayant reçu un statut d'autonomie demeure peu élevé; et souvent, il ne fait que transformer des municipalités en «autonomies indigènes».

Sans vouloir importer un modèle venant d'ailleurs, le cadre de la plurinationalité nous force toutefois à penser en termes d'égalité entre nations, ce qui soulève des questionnements importants. Par exemple, les modes de représentation démocratique comme le suffrage universel permettent-ils de prendre en compte l'autodétermination des différentes nations et le respect de leurs institutions propres? En ce sens, la plurinationalité peut devenir une source importante d'inspiration politique, mais aussi sociétale.

Si on fait l'exercice pour le Québec, par exemple, comment parvenir à assurer la composition d'une assemblée «plurinationale» représentative des 12 nations qui y habitent? Comment organiser les processus décisionnels? Car avec la reconnaissance de l'égalité des peuples entre eux, vient l'obli-

monies traditionnelles pour développer ou soigner une spiritualité. À un moment ou l'autre de leur vie, cela aura été un bienfait soit pour leur l'âme, soit pour trouver une voie vers leur croissance personnelle.

Revenir à ma langue, à ma culture, à mes traditions, m'aura permis de trouver ma voie.

J'ai choisi l'appel de la création. Être à mon tour chamane. Faire honneur à ma famille plus ou moins à son insu, surtout à la lignée de mon grand-père en suivant la spiritualité qui m'est parvenue en héritage, la transposant dans le monde moderne par la poésie, l'écriture, la prise de parole, la rencontre du grand public. Porter dans mon ventre tous ces gens qui écoutent, qui posent des questions, qui cherchent à comprendre, qui se cherchent. Porter dans mon ventre mon équilibre. Depuis plusieurs années, ma passion a été d'aller à la rencontre des peuples pour les unir. Aujourd'hui, je me sens saturée mentalement et émotionnellement. Je suis fatiguée. Il est donc temps de changer de cycle. Je me retire pour réfléchir, digérer, transformer à l'intérieur de moi ce qui s'est dit, ce qui a été entendu, ce qui a évolué en nous tous. C'est aussi ça, l'appel de la création. Être chamane, c'est être dans le ventre des peuples. Digérer et se digérer soi-même à la fois. Faire partie du cheminement. L'empoigner comme la bête sauvage qui nourrira le clan pour plusieurs jours, être transformée par la parole des peuples qui s'éveillent.

Telle est la décolonisation. La relation colonisé-colonisateur est encore bel et bien présente. Il est temps de transformer ce déséquilibre en un engrenage qui fasse avancer. Réinventons la roue.

gation de consultation préalable en vue d'obtenir le consentement de ces peuples, ou communautés, sur des projets de développement, des lois ou des politiques pouvant affecter leurs territoires, ressources ou modes de vie. Cela impose une négociation d'égal à égal en vue d'un consentement mutuel. Conséquemment, le projet de départ (qu'il s'agisse d'une loi, d'un projet minier, d'un barrage, etc.) devrait pouvoir être transformé, voire abandonné. Et ce droit ne devrait-il pas s'appliquer aussi aux communautés non autochtones, comme le proposait la CONAIE (autochtone) à l'assemblée constituante de l'Équateur, en 2008?

Enfin, partir du principe d'égalité des nations et des peuples entre eux nécessite que l'on apprenne à travailler dans une autre temporalité: celle d'une démocratie participative, plurinationale et pluriculturelle, et non celle d'une croissance et d'une productivité à tout crin. La plurinationalité proposée par les Autochtones de Bolivie et d'Équateur me semble être plus qu'une révolution du politique; c'est aussi une révolution de notre organisation sociétale, une sorte d'idéal commun à atteindre! ☺

Entrevue réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti

1. Voir Eve B. Araoz, «Les paradoxes du gouvernement Morales», *Relations*, n° 784, mai-juin 2016.

La décolonisation consiste autant à restructurer les vieux engrenages pourris des relations interpersonnelles et interculturelles encore marquées par le pouvoir, la domination, le contrôle, l'acculturation, l'assimilation et l'extermination qu'à entrer dans le processus de transformation d'un ensemble de peuples forcés de se côtoyer sur un même territoire pris, mépris et dépris constamment depuis des siècles. Voici venu le temps de nourrir nos enfants avec ce que nous sommes. Comme l'animal, donner notre chair pour la survie de l'Autre qui participe autant que nous-mêmes à l'équilibre du monde. Nous travaillerons à nous pétrir nous-mêmes pour avoir le meilleur goût possible. Enfin j'espère. J'espère que nous y travaillerons.

Pour cela, il faudra réussir petit à petit à se défaire des carcans coloniaux qui enserrant toujours nos relations interculturelles. Décoloniser signifie aussi tenter de renverser l'érosion graduelle des langues de la terre, revaloriser les cultures et les spiritualités, laisser place à un discours lié à l'élévation de l'âme, à la relation à l'Autre, au vivre-ensemble. Par la poésie, les contes et les philosophies du territoire où nous vivons. Décoloniser veut dire laisser place à l'Autre. Pour qu'il nous enrichisse. Non en argent: plutôt en connaissance universelle.

Mettons-nous à l'œuvre. Nous sommes tous des créateurs.

Des forgerons de la relation à l'Autre. Des peintres de l'espace public. Des observateurs du ciel et du peuple. Des artisans de la parole. Des sculpteurs du silence et de la réflexion.

Nous avons tous le pouvoir de se raconter.